

COPY.

Lloyd's Register of British & Foreign Shipping,

71, Fenchurch Street, E.C.

Le 10 Janvier 1912

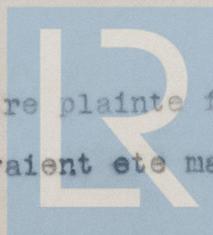
Monsieur,

S. Revenant a votre lettre du 31 du mois ecoule, au sujet du vapeur "COMMANDANT", qui se trouve en ce moment sous la surveillance des Inspecteurs de notre Societe a Glasgow, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai de nouveau communique avec vos Messieurs relativement aux faits que vous avez signales

Les Inspecteurs m'informent, en reponse a ma demande, que toutes les reparations qu'ils ont recommandees comme etant necessaires pour que le navire puisse retenir sa cote, sont en voie d'etre effectuees.

Les deformations que vous mentionnez sur le cote babord, ~~constatees~~ des Inspecteurs, tres legeres et n'influent pas du tout sur les bonnes conditions du navire. Ils ont pourtant recommande aux armateurs de les faire redresser, et si cela n'a pas encore ete fait jusque maintenant, c'est a cause des recents jours de conge; mais il est entendu qu'il est de l'intention des armateurs de faire reparer ces toles comme il leur a ete recommande.

Pour ce qui regarde votre plainte fort serieuse que des tetes de rivets corrodees avaient ete matees et les vides



© 2021

Lloyd's Register
Foundation

combles de mastic, les Inspecteurs m'informent qu'apres un examen fort minutieux qu'ils ont fait en votre compagnie, ils ne peuvent trouver aucun indice confirmant votre assertion.

Les Inspecteurs ajoutent que vous pouvez rester assure que tous les defauts qu'ils considerent pourraient toucher d'une maniere ou de l'autre a la classification du navire au Register Book de notre Societe, seront repares.

Veillez agreer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments fort distingues.

Secretaire

Monsieur Emile Berenger
Eglinton Hotel,
ARDROSSAN,
Scotland



© 2021

Lloyd's Register
Foundation

0188 2/2